

HORS-SÉRIE 2011  
Eglise de Beauvais n°9

EaB Eglise de Beauvais

CHANTIERS DIOCÉSAINS



Bâtissons ensemble  
l'Eglise de demain

# Point de situation de nos chantiers

**N**otre diocèse a entrepris de nombreux travaux pour pouvoir répondre pleinement à sa mission d'annonce de l'Évangile. Nos lieux d'accueil doivent être "accueillants" et dignes.

La mise aux normes de bâtiments, qui s'impose à nous, est indispensable et nous permet de repenser très souvent l'utilisation des lieux.

Nous tenons à remercier tous les généreux donateurs qui nous ont permis de réaliser les différents chantiers que nous souhaitions engager il y a quatre ans. Sans vos dons, nous n'aurions jamais pu mener à bien les travaux.

Bon nombre d'entre vous ont pu constater les avancées des "Chantiers diocésains". Bon nombre d'utilisateurs se félicitent des réalisations.

Vous trouverez dans ce numéro spécial des informations concernant les chantiers que nous avons terminés, ceux en cours, mais aussi ceux à l'étude.

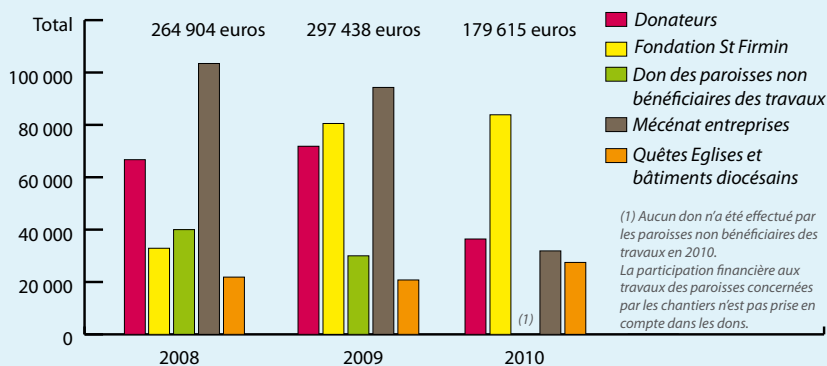
Les besoins des paroisses pour les années à venir sont encore très importants. La mise aux normes de nos églises constitue un budget qui dépasse très souvent 100 000 €. Une maison paroissiale à restaurer et à mettre aux normes (isolation, électricité, sanitaire, chauffage, accessibilité) demande de mobiliser plus de 150 000 €.

Nous sommes tous concernés par les "Chantiers diocésains". C'est pourquoi, nous nous permettons de vous associer à notre démarche qui vous permet non seulement de participer financièrement à l'amélioration des biens de l'Église catholique de l'Oise, mais aussi de signifier votre attachement à l'Église et à la transmission du patrimoine aux générations futures.

Tous les dons sont importants, n'hésitez pas à adapter le vôtre en fonction de vos possibilités (dons mensuels, trimestriels), par le moyen de paiement que vous souhaitez (chèque, prélèvement automatique, dons en ligne sur le site internet <http://oise.catholique.fr>).

Un reçu fiscal vous sera adressé. De plus, si vous êtes soumis à l'impôt sur le revenu, vous bénéficierez d'une réduction d'impôt de 66 %. Les personnes soumises à l'impôt sur la fortune peuvent effectuer un don à la Fondation Saint Firmin.

**Gabriel Simar,**  
économiste diocésain

SOPHIE LOZE

# Appel de l'évêque

*Que l'Eglise doive adapter ses moyens pastoraux aux évolutions de la société est une évidence.*

*Vous en faites même l'expérience douloureuse, lorsque vous voyez votre église communale, souvent restaurée par les autorités civiles, ne plus être utilisée que rarement ! Vos comportements ont dû s'adapter...*



*Faut-il laisser les locaux existants se délabrer, devenir "hors normes" ? Ne convient-il pas parfois de construire de nouveaux locaux ?*

*Avec les responsables pastoraux paroissiaux, je veux donner à la "nouvelle évangélisation" les moyens adaptés pour accueillir, réunir, former, prier...*

*C'est toute la raison des "Chantiers diocésains" : faire appel à votre générosité pour donner aux communautés du diocèse les moyens immobiliers pastoraux dignes et fonctionnels.*

*Aucun projet n'est indifférent... même quand il est loin de chez vous ! Aucun projet n'est somptuaire. Tous ne peuvent être réalisés en même temps... Chacun servira la présence active de communautés qui veulent relever les défis de l'annonce de l'Évangile et du témoignage, pour que notre joie d'être chrétiens puisse être, aussi et encore, celle des générations à venir.*

*Comptant sur votre compréhension, je vous remercie pour votre générosité, dont j'ai besoin et sur laquelle je sais pouvoir encore compter.*

*D'avance, merci !*

**† Jacques Benoit-Gonnin**  
Evêque de Beauvais, Noyon et Senlis

A handwritten signature in black ink, which reads "† Jacques Benoit-Gonnin". The signature is written in a cursive style and is positioned to the right of the printed name and title.

# Notre patrimoine

## Les chantiers diocésains et leur rôle patrimonial d'art sacré

Que ressortira-t-il, plus tard, de cette éclosion actuelle de maisons paroissiales, de chapelles, de logements pour prêtres à travers villages ou quartiers ?

Au-delà des règlements techniques à respecter, ou de la "dignité" qu'il nous faut bien honorer (on n'est plus aux standards de l'après-guerre), il me semble que, le temps venu, on prendra conscience de bien davantage encore.



Pour "servir" les relations humaines que la foi impulse dans la vie de nos contemporains, il aura fallu faire preuve d'une audace, d'une énergie, d'une inventivité, d'une économie de moyens "hors du commun" !

Et c'est justement la foi des fidèles, des pasteurs, des bâtisseurs qui aura permis de déceler l'opportunité de ces chantiers, puis de les imaginer et, enfin de les réaliser. De manière à rendre ce service à tout le corps social (et de surcroît, sur fonds privés).

Peut-être bien que l'on pourra même déceler un "style" qui leur soit propre, justement inventé pour apporter à cette sociabilité de nos contemporains ce "supplément d'âme" dont ils ont besoin. Parfois même à leur insu.

A cette audace et à cette économie de moyens peut-être va-t-on même trouver une beauté que l'on n'avait pas recherchée en tant que telle mais qui va pourtant affleurer. Car enfin, personne ne l'ignore, ces bâtiments ont vocation à recevoir, à donner rien de moins que... la paix de Dieu.

Nous n'aurons pas apporté au diocèse la vague déferlante des églises romanes ou des cathédrales gothiques. Plus modestement, n'aurons-nous pas relevé des défis somme toute comparables au bénéfice de nos contemporains ?

Nous aurons contribué à édifier non pas des bâtiments administratifs mais ces points d'ancrage de la "civilisation de la foi et de l'amour" à laquelle paroisses, communautés s'identifient par tout ce qu'elles sont, par et pour leur environnement pastoral.

*Bernard Grenier, prêtre*

## « Le saviez-vous ? »

*Imaginez que la toiture de votre église paroissiale s'effondre peu à peu, ou que le presbytère est inondé suite à l'endommagement des canalisations, ou que votre salle paroissiale mérite d'être rénovée puisqu'elle date de 1929... Rassurez-vous, il existe dans notre diocèse une commission immobilière qui est au service des paroisses pour faire face à tous ces aléas mais aussi les accompagner dans la réussite de leurs projets immobiliers.*

*Un groupe de dix bénévoles à la retraite se réunit régulièrement pour s'occuper de tous les dossiers ayant trait au patrimoine immobilier de l'Eglise diocésaine. Anciens professionnels dans le domaine du bâtiment, ils mettent au profit du diocèse leurs compétences, leur expérience, leur temps et leur écoute pour suivre les chantiers diocésains. Ils assurent la gestion, l'entretien, la rénovation, l'aménagement, la réorganisation des bâtiments. A raison d'une fois par semaine environ, ils se déplacent sur les lieux des chantiers qui leur sont confiés, suivent les travaux, vérifient la qualité et le respect des cahiers des charges. C'est une façon de s'investir dans l'Eglise, une manière d'avoir un lien concret avec celle-ci, affirme Patrick Martin, bénévole depuis 3 ans. Il constate qu'au sein même de la commission, des bénévoles 'piliers' soutiennent cette instance depuis déjà quelques années. André Decherf, ancien collaborateur d'architecte, suit les projets de A à Z, dès la réalisation des plans jusqu'à la livraison du projet. Pour lui, c'est une façon de rendre service à l'Eglise et de permettre son développement en s'assurant de «faire le maximum avec le minimum» de sorte que les finances soient gérées en bon père de famille.*



# Chantiers diocésains financés grâce à vous!



ALAIN RUIN - CONSEIL GÉNÉRAL

## Logements des prêtres “retirés du ministère paroissial”

Voilà enfin, après trois ans, ce projet qui est terminé : pouvoir mettre à la disposition des prêtres retirés, qui ne sont plus en paroisse, des logements dignes, indépendants, mais sur le même lieu. Cette réalisation offre à chacun d’avoir un logement mais aussi des lieux de prière et d’accueil pour que nos prêtres retirés du ministère paroissial puissent continuer à exercer leur sacerdoce.

### A Beauvais

#### « Du bon usage de l’espace »

Les résidents de la Maison diocésaine (prêtres retraités) n’ont pas tous un jardin personnel, une salle pour accueillir leurs visiteurs ou une buanderie pour l’entretien de leur linge, mais ils trouveront à leur disposition : salles d’accueil, buanderie, parking, salle de lecture + TV (KTO), restaurant self (le midi), bibliothèque et CDI, photocopieuse, un esprit communautaire (hors pair), des responsables laïcs et la proximité amicale des vicaires généraux et de Mgr Jacques Benoit-Gonnin, notre évêque, une communauté religieuse des Sœurs du Christ Rédempteur, une chapelle et des jardins pour prier le Seigneur.

Tout cela en plus de vos appartements. Bon séjour bien chers amis prêtres. Rendons grâce à Dieu !

**Père Michel Moinet**



F. CUYPERS

## Logement pour les Sœurs du Christ Rédempteur

*Interview des Sœurs du Christ Rédempteur habitant  
au 101, rue de la Madeleine.*

*Vous avez occupé les lieux le 7 juin 2010.*

#### Quelle a été votre impression ?

Nous nous sommes tout de suite trouvées à l’aise : avec un salon, salle à manger et cuisine attenante, trois chambres et une pièce pour le téléphone et l’ordinateur, nous avons un lieu de vie très agréable. Nous avons tout de suite apprécié le grand calme, favorable à la prière et au ressourcement. Grâce à l’interphone, notre tâche est facilitée.

#### Le style de l’ancienne maison a-t-il été respecté ?

L’architecte a su aménager les différentes pièces d’une façon très fonctionnelle, tout en mettant chaque fois en relief les belles poutres de ce 2<sup>e</sup> étage. Les grands placards déjà existants sont bien utiles.

#### Que disent les personnes qui viennent vous rendre visite ?

Elles trouvent que, de nos fenêtres, le point de vue sur la cathédrale est magnifique et que notre appartement est simple et beau. Un très grand merci aux personnes ayant rendu possible cette réalisation.



Sœurs Maria, Denise, Andrée.

JTM

## A Compiègne

### Résidence Adélaïde

Six appartements équipés et de tailles différentes, ainsi qu'un lieu pour célébrer l'eucharistie sont maintenant disponibles aux prêtres "retirés du ministère paroissial".



CILOVA



CILOVA

### Maison paroissiale à Méru

L'année dernière, nous vous annoncions le début des travaux de cette maison paroissiale. Mission difficile car il fallait faire cohabiter les activités paroissiales avec les travaux. C'est en début d'année que ce projet a commencé à "vivre" à la satisfaction de tous. La distinction faite entre le lieu d'habitation du prêtre et les lieux paroissiaux permet aujourd'hui "un accueil plus agréable, propre, convivial et cohérent" affirme le père Jérôme Prunier-Duparge, curé de la paroisse.



# Chantiers en cours

### Salle paroissiale de Crèvecœur-le-Grand

Dans le but de répondre aux besoins pastoraux, le conseil pastoral a souhaité pouvoir disposer de salles de réunion : catéchisme, préparation aux baptêmes, confirmations, mariages, Action catholique des enfants (ACE), Mouvement rural de jeunesse chrétienne (MRJC), conseil pastoral, conseil économique... La paroisse dispose dans le centre ville d'un terrain sur lequel est édifié un bâtiment en briques du XIX<sup>e</sup> siècle. La salle existante sera rénovée et une seconde salle de réunion sera construite sur ce terrain dans un volume identique au bâtiment actuel, par ses matériaux et ses ouvertures. Ce nouveau bâtiment sera monté perpendiculairement entre celui existant et la rue. Pour bien distinguer les deux constructions, un hall d'accueil tient lieu de trait d'union. Le terrain sera aménagé en places de parking et en aire de détente.



Pose de la première pierre.

# Chantiers prévus

Rentrée 2011-2012

## Eglise Saint-Jean-Marie-Vianney à Beauvais



G. DESPREZ

Comme nous l'avions projeté l'an passé et expliqué dans le hors-série d'EdB 9 (page 9), cette église a besoin d'être restaurée et consolidée. La rénovation comprend la reconstruction d'un mur arrière de l'édifice qui s'est fortement affaissé, les travaux d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite, l'aménagement du chœur et l'isolation. Les salles en sous-sol seront également réaménagées et mises aux normes.

Cette église dans le quartier de la Zup Argentine tient une place essentielle auprès des habitants, des enfants s'y retrouvent très souvent.

## Deux chauffages d'églises à Chantilly

Deux chauffages d'églises de la paroisse de la Sainte Famille à Chantilly sont très anciens (46 ans pour Saint François du Coq Chantant, du même ordre pour Saint Louis - Sainte Thérèse du Bois-Saint-Denis) et ont fait l'objet de critiques de la commission de sécurité, ainsi que les locaux "chaufferie" : il devenait urgent de procéder à leur remplacement et à la mise en conformité des locaux, sous peine de subir prochainement une interdiction d'utiliser ces églises, établissements recevant du public.

La paroisse et le diocèse ont d'abord envisagé de remplacer les chauffages de ces deux églises par des systèmes très performants, déjà utilisés dans plusieurs églises importantes de l'Oise et d'ailleurs. Mais le coût global s'est avéré déraisonnable pour les budgets de la paroisse et du diocèse, compte tenu de l'utilisation de ces deux églises.



La décision a donc été prise de remplacer le générateur de Saint François en 2011, et la chaudière du Bois-Saint-Denis en 2012, en conservant les systèmes de chauffage existants, tout en améliorant les performances thermiques, aérauliques et sonores, avec mise en conformité des locaux chaufferie.

Pour Saint François, la commande des travaux a été passée à la société F. Salmon de Crépy-en-Valois (avec un générateur Aircalo), pour un montant global de 40 000 € TTC.

Pour le Bois-Saint-Denis, le devis envisagé est de 30 000 à 35 000 € TTC.

Bien que nettement plus raisonnables et plus adaptés au contexte, ces coûts restent lourds pour la paroisse et le diocèse : le père Bruno Daniel avait déjà lancé en 2010 un appel à la générosité des paroissiens, qui avaient répondu favorablement, couvrant une partie des coûts, mais un nouvel appel s'avère nécessaire, pour mener à bien ces travaux, indispensables pour le confort et la sécurité de tous.



## Presbytère de Creil Saint Joseph (Creillois-Centre)

Ce presbytère a été construit au début des années soixante sur le plateau de Creil et le rez-de-chaussée a servi d'église pendant la réalisation de l'église saint Joseph, attenante.

Nous souhaitons aujourd'hui aménager ce rez-de-chaussée en lieu d'accueil pour cette grande communauté. C'est pourquoi, suite à la visite pastorale de Monseigneur Jacques Benoit-Gonnin, un projet a été élaboré avec les membres de la communauté et le père Basile Mbiyavanga, vicaire de la paroisse.

Voici les travaux envisagés : changement des menuiseries extérieures pour isoler le bâtiment et redistribution des différents locaux.



## Salle paroissiale de Coye-la-Forêt

Ce chantier a connu des difficultés importantes dans la réalisation des dossiers techniques et administratifs. C'est pourquoi ce projet ne va démarrer que fin 2011. La rénovation de la sacristie et la création de salles attenantes vont enfin pouvoir voir le jour et permettre à cette communauté d'avoir des locaux adaptés.



# Chantiers en études

## Maison paroissiale de Cuisse la Motte

L'an passé, nous vous avons déjà présenté ce projet. En effet, en plein centre de cette grande paroisse de la Vallée de l'Aisne, lors de la visite pastorale de notre évêque, il était ressorti un besoin de constituer "un centre" de la paroisse autour d'une maison paroissiale.

Un projet a été élaboré par notre architecte Bertrand Mathieu et un groupe de paroissiens. Ce dossier a pris du retard suite à une instruction du permis de construire qui s'est avérée plus compliquée que ce que nous avions envisagé.

En septembre, un appel d'offre sera lancé auprès des entreprises et nous souhaitons que les travaux puissent démarrer au premier trimestre 2012.



ARVAL

## Maison paroissiale de Mouy



La communauté des Sœurs Franciscaines de Saint François d'Assise a décidé de vendre son ensemble immobilier qui se trouvait à la commune de Mouy. Cet ensemble, situé sur la place proche de l'église, est une opportunité pour restructurer les différents immeubles présents sur cette commune.

Nous envisageons d'aménager une maison paroissiale comprenant un oratoire, des salles de réunion, des bureaux d'accueil, un logement pour le curé et des pièces d'accueil.

Un groupe de travail paroissial et diocésain étudie actuellement les aménagements nécessaires à ce projet et le met en place.

Pour financer en grande partie cet investissement, nous allons nous séparer de la salle paroissiale Raboison et du presbytère actuel qui, l'un comme l'autre, demandent de gros travaux de mise aux normes et d'accessibilité.

## Église Saint-Jean-Baptiste au plateau Saint-Jean à Beauvais (photo en couverture)

Le dossier présenté l'an passé sur le hors-série d'EdB 9 (p. 9) a poursuivi sa phase d'instruction. Ce chantier nécessitait des études techniques importantes ; cette phase est sur le point d'être terminée. Nous allons entrer dans la phase d'instruction administrative pour que le projet soit entièrement validé par les différents services de l'état. Nous espérons que le début des travaux s'effectuera au printemps 2012. Les travaux devront s'étaler sur une période de minimum douze mois et seront de deux ordres : rénovation et ouverture d'une baie vitrée au sous-sol de l'église et construction d'un logement pour le ou les prêtres et/ou pour une communauté religieuse ou une famille et des bureaux d'accueil.

Trois objectifs seront atteints grâce à la transformation de cette église : visibilité, accueil et présence. Un campanile ou un clocher contribuera à la rendre plus visible ; le déterrement et l'ouverture des baies vitrées permettront un espace d'accueil plus lumineux et sain dans les bureaux et salles qui y sont installés ; enfin, le logement permettra à l'Église de se montrer vivante en dehors du temps de célébration dominicale.

## Presbytère de Saint-Just-en-Chaussée

Nous venons d'avoir l'opportunité de restructurer l'ensemble immobilier présent sur cette paroisse en achetant les locaux contigus au presbytère actuel. En effet, cette acquisition permettra à la paroisse de bénéficier d'un lieu d'accueil adapté et plus visible, une vitrine en plein centre-ville, juste à coté de l'église.



Diocèse de Beauvais  
CHANTIERS DIOCÉSAINS

### Soutenez les chantiers diocésains !

### Pour nous aider, vous pouvez :

**Prier pour cette aventure.** Les chantiers diocésains sont des actions longues et difficiles. Votre soutien dans la prière nous sera une grande force.

**Faire un don.** Les besoins sont importants. Votre soutien généreux permettra de concrétiser les différents projets du diocèse.

**Apporter votre soutien régulier.** Le prélèvement automatique est une formule des plus simples. Faire un don régulièrement est une manière de ne pas perturber votre budget.

**Faire un legs ou une donation.** Ce moyen de nous aider nous permet de faire une grande avancée dans la construction ou la rénovation des chantiers. N'hésitez pas à vous rapprocher de votre curé ou contactez l'économiste diocésain.

### Oui, je soutiens les chantiers diocésains !

Pour nous aider, vous pouvez :

– Faire un don de :

40 €    60 €    100 €    autre : ..... €

Libellez votre chèque à l'ordre de : Chantiers diocésains / Association diocésaine de Beauvais

– Faire un don en ligne sur [oise.catholique.fr](http://oise.catholique.fr)

– Apporter votre soutien régulier, par prélèvement automatique.

Veuillez remplir la demande de prélèvement automatique au dos.

#### L'avantage fiscal

Vous pouvez déduire de vos impôts 66 % du montant de votre don, dans la limite de 20 % de votre revenu imposable.



Je veux donner	Je fais un don de	Je déduis de mon impôt
50 €	150 €	100 €
100 €	300 €	200 €
250 €	750 €	500 €
500 €	1 500 €	1 000 €

A compléter et à renvoyer avec votre don à :

Association diocésaine de Beauvais – BP 20 636- 60 026 Beauvais cedex



## Bulletin d'abonnement à Eglise de Beauvais

annuel ordinaire 39€ - soutien : 55€ - (11 n°)

à renvoyer à Eglise de Beauvais - 15 rue Jeanne-Hachette -

BP 20636 - 60026 Beauvais Cedex

nom ..... prénom .....

adresse .....

code postal ..... ville.....

courriel .....

ci-joint chèque libellé à l'ordre de l'Association diocésaine de Beauvais

## Autorisation de prélèvement automatique

*Pour un versement unique, voir au dos de ce coupon. Toute annulation ou modification est à notifier à la comptabilité de l'Association diocésaine. La présente demande est valable jusqu'à annulation de ma part (par courrier).*

1. Inscrivez vos nom, prénom et adresse complète.

2. Indiquez les coordonnées de votre relevé d'identité bancaire.

3. Précisez le nom et l'adresse complète de votre banque. **IMPORTANT** : joignez un relevé d'identité bancaire ou postal.

4. Indiquez les périodes de prélèvement (chaque mois ou chaque trimestre) et le montant de votre participation.

5. Dated et signez.

N° d'émetteur : 007605



1. Nom, prénom et adresse du donateur : .....

### 2. Compte à débiter :

Etablissement                      guichet                      N° de compte                      Clé Rib

.....

### 3. Désignation et adresse de l'établissement teneur du compte à débiter :

.....

### 4. Je vous prie de prélever sur mon compte

tous les  mois  trimestres

La somme de :  100 €  80 €  50 €  autre : ..... €

5. Date : ..... / ..... / .....

Signature obligatoire :

Nom et adresse du créancier  
Association diocésaine de Beauvais  
15 rue Jeanne Hachette – BP 20 636  
60 026 Beauvais Cedex